



Haute-Garonne

Présentation de la FCPE

Histoire, valeurs, rôle du parent délégué

La FCPE – Son histoire

La Fédération des conseils de parents d'élèves – FCPE – est une association de loi 1901 créé le 23 avril 1947.

Elle doit sa création à deux grandes organisations laïques, le Syndicat national des instituteurs et la Ligue de l'enseignement qui décident de créer une association qui puisse parler et agir au nom des parents d'élèves.

La FCPE est participative et progressiste, elle fédère les parents d'élèves de l'école publique.

La FCPE – Son histoire

La FCPE est reconnue d'utilité publique (et agréée mouvement d'éducation populaire (15 juillet 1982)).

Le principe de l'éducation populaire est de promouvoir, en dehors du système d'enseignement traditionnel, une éducation visant le progrès social.

La FCPE milite pour que l'école publique :

- soit une priorité des pouvoirs publics ;
- conduise tous les jeunes vers la réussite personnelle, professionnelle et sociale.

La FCPE œuvre pour que les parents soient respectés, consultés et entendus en tant que co-éducateurs.

La FCPE - Ses valeurs

Liberté – Égalité – Fraternité

La FCPE fonde son action sur ces valeurs républicaines

La FCPE porte ses propres valeurs

- Solidarité & entraide
- Respect
- Engagement

La FCPE défend des principes qui guident son action

- Conception démocratique de l'école
- Gratuité
- Respect des droits de l'enfant et des parents
- Accueil de tous les enfants (l'école inclusive)
- Réussite de tous les jeunes (par une orientation choisie, par la lutte contre l'échec scolaire et contre la sélection ...)
- Laïcité et citoyenneté
- Co-éducation

La FCPE 31 en action

La FCPE décline ses valeurs en actions

- Ateliers de discussion à visée philosophique
 - pour les collégiens autour de l'engagement dans le cadre du Parcours laïque et citoyen du Conseil départemental de la Haute-Garonne.
 - pour les élèves en élémentaire autour du vivre ensemble animé par les Francas.
- Actions de prévention avec la MAE
- Bourses aux fournitures
- Campagne « Un toit pour apprendre »
- Colloque sur la restauration scolaire « Bio self »
- Développement d'outils pour l'orientation
- Fête des parents (en 2019 sur les thématiques du handicap et de la santé)
-

La FCPE, une fédération

Fédérer : du latin *foederare*, « unir », « allier »

- Une fédération regroupe des associations ayant un objet commun et œuvrant dans le même sens. **Elles sont indépendantes au sein de la structure fédérale.**
- Pour les membres de la FCPE, cela signifie :
 - ✓ Bénéficier de formations, d'un accompagnement, d'outils de développement d'actions, d'informations.
 - ✓ Partager ses expériences, être solidaires entre membres, adhérer aux valeurs communes et à un mode fonctionnement décidé collectivement.

→ LES 10 actions clés DU PARENT DÉLÉGUÉ FCPE

- 1 Il est **bénévole** et donne de son **temps libre**
- 2 Il défend les **droits** de tous les élèves
- 3 Il s'assure de **l'égalité de traitement** de tous les élèves
- 4 Il écoute **les demandes** de tous les parents
- 5 Il **représente les parents** aux conseils d'école, de classe et d'administration
- 6 Il fait vivre **la coéducation**
- 7 Il agit pour un **climat scolaire serein**
- 8 Il sait quel **interlocuteur** contacter selon les besoins
- 9 Il est soutenu dans ses initiatives par le **réseau départemental et national**
- 10 Il a un rôle de **médiateur** entre l'équipe éducative et les parents

Une orientation choisie

➔ L'orientation est un facteur déterminant de la réussite de l'élève et dessine son projet de vie. Pour la FCPE, il doit pouvoir **choisir son parcours d'orientation** avec ses parents. L'école est là pour l'aider à préparer ce choix avec une information de qualité, une ouverture sur le monde du travail grâce à l'aide de professionnels et de structures dédiées.



Une école maternelle de qualité

➔ La FCPE demande une **école maternelle ouverte dès deux ans** quand les parents le demandent et obligatoire à trois ans avec des méthodes d'enseignement adaptées aux besoins de cet âge et davantage de lien entre la grande section de maternelle et le CP pour que ce passage soit bien vécu.

Des pratiques pédagogiques diversifiées

➔ Pour permettre à chaque enfant de progresser, il faut des pratiques pédagogiques qui favorisent **la curiosité, l'estime de soi et la coopération** ainsi qu'une évaluation bienveillante et compréhensible pour l'élève et ses parents. La FCPE exige l'interdiction totale des devoirs écrits à la maison en primaire. La qualité de la formation des enseignants est primordiale. Ils doivent être en nombre suffisant dans les établissements et remplacés en cas d'absence.



Une école vraiment gratuite

➔ Assurer la gratuité de l'école, c'est **permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'éducation**. Les fournitures, les livres et les transports scolaires doivent être gratuits tout comme les services périscolaires qui, lorsqu'ils sont payants, doivent appliquer des tarifs dégressifs en fonction des revenus des familles.

Plus de mixité et d'égalité

➔ L'école doit offrir à chacun les moyens de construire son avenir, quel que soit son milieu social ou le lieu où il habite. La mixité sociale et la prise en compte de chaque jeune au sein du collectif, sont **des conditions indispensables à la réussite de tous** et à l'apprentissage du vivre ensemble.



Un accueil de tous les enfants

➔ Construire l'école inclusive, c'est accueillir tous les enfants, qu'ils soient précoces, en situation de handicap, en très grande difficulté scolaire... Locaux adaptés, enseignants formés, climat scolaire amélioré... **il y a beaucoup à faire.**

Un principe de laïcité vécu au quotidien

➔ La laïcité garantit l'accès à tous à l'école publique et gratuite, dans le respect des différences, **quels que soient l'appartenance sociale**, le sexe, la situation familiale, la couleur de peau ou les pratiques religieuses. Elle permet le vivre ensemble et doit être vécue au quotidien. La FCPE demande que les financements publics soient réservés à l'école publique.

Des rythmes adaptés à chacun

➔ Pour bien apprendre et s'épanouir, les enfants ont besoin d'une école à leur rythme. **La FCPE exige que les activités éducatives soient accessibles à tous, sans surcoût pour les familles.**



Les relations parents/école

➔ Chaque parent doit pouvoir être associé au déroulement de la scolarité de son enfant et participer à la vie et aux décisions prises dans l'école. La FCPE défend la création d'un statut de délégué parent pour permettre à chacun de s'engager sans être pénalisé dans son travail.

Un lieu de vie agréable et citoyen

➔ Les enfants et les jeunes passent beaucoup de temps à l'école, il faut qu'ils s'y sentent bien. L'hygiène, la sécurité des locaux et la qualité de la restauration scolaire jouent un rôle important. C'est aussi le lieu où les élèves doivent pouvoir participer, donner leur avis et débattre. C'est **la garantie de former des citoyens libres et éclairés.**